de remanier, de la façon la plus arbitraire, les circonscriptions ecclésiastiques. S'il n'avait tenu qu'à lui, deux ou trois diocèses eussent été supprimés : ils restaient, en tout cas, sans titulaires.

Mgr Aversa, qui arrivait à Caracas sans caractère officiel, fut aussitôt reçu, de la manière la plus accueillante, par le ministre des Affaires étrangères. Celui-ci déclara aussitôt au délégué apostolique de Cuba et Porto-Rico que son gouvernement était animé des dispositions les plus bienveillantes. Il était tout prêt à engager des négociations, qui satisferaient le Saint-Siège, si Mgr Aversa était accrédité officiellement comme envoyé extraordinaire. Le cardinal secrétaire d'État, informé télégraphiquement de ces ouvertures si engageantes, fut aussitôt chargé par le Souverain Pontife d'expédier à Mgr Aversa des lettres de créance.

Tout se passa comme le ministre des Affaires étrangères l'avait promis. L'envoyé extraordinaire du Saint-Père fut reçu par le Président du Vénézuéla, M. Gomez, avec une solennité exceptionnelle. Les négociations eurent, tout de suite, les résultats désirés. Les sièges épiscopaux vacants furent pourvus. Les nominations furent faites dans un accord parfait avec le représentant du Saint-Siège. Celui-ci put ensuite se consacrer à une œuvre plus importante encore : la paix religieuse rétablie, il s'appliqua à rétablir partout l'ordre et la régularité si nécessaire à l'action apostolique et au ministère pastoral. Le vieil archevêque de Caracas, que de longues épreuves avaient brisé, se sentit renaître à une vie nouvelle. S. S. Pie X lui envoya, par l'intermédiaire de Mgr Aversa, une lettre qui fut pour le vénérable prélat le plus précieux des encouragements...

Les cinq années que Mgr Aversa a passées aux États-Unis comme délégué apostolique de Cuba et de Porto-Rico et comme envoyé extraordinaire au Vénézuéla, ne laissent pas de contenir des enseignements: les deux négociations qu'il y a conduites à bonne fin démontreraient, s'il en était besoin, combien la bonne entente est facile entre le Saint-Siège et les gouvernements, quand ceux-ci sont animés d'un véritable-esprit d'équité.